

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
de l'agroalimentaire et de la forêt

Avis relatif à la demande d'enregistrement en indication géographique protégée des dénominations « Saucisson de Lacaune » / « Saucisse de Lacaune »

La protection nationale transitoire accordée aux dénominations « Saucisson de Lacaune » / « Saucisse de Lacaune » par l'arrêté du 21 janvier 2014 relatif à l'homologation du cahier des charges concernant les dénominations « Saucisson de Lacaune » / « Saucisse de Lacaune » en vue de la transmission à la Commission européenne d'une demande d'enregistrement en tant qu'indication géographique protégée, prend effet au 27 février 2014, date de dépôt de la demande d'enregistrement auprès de la Commission européenne.